



J'assume ...!

Lettre ouverte à madame Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale

Jeudi 22 août 2024

ENTRE INERTIE MACRONISTE ET COLÈRE POPULAIRE

Par Emmanuel COUTADEUR

Madame la Présidente,

Je souhaite attirer votre attention sur certaines réflexions que je juge nécessaire de partager en cette période critique. Pour dissiper toute ambiguïté, je tiens à préciser que j'ai toujours été et demeure un homme politiquement de droite. Cependant, cela ne m'empêche pas de manifester mon désaccord avec le parti que j'ai soutenu, lequel est composé de femmes et d'hommes que je considère, malgré tout, comme étant de qualité et de bonne volonté.

Cette déclaration, loin d'être une simple clarification de mes affiliations politiques, sert de fondement à ma réflexion sur la situation actuelle de votre mouvement. Dans le contexte complexe et souvent polarisé de la politique contemporaine, il est crucial de distinguer les principes auxquels nous adhérons des actions ou des décisions spécifiques prises par ceux que nous avons soutenus. En énonçant clairement mon positionnement, je souhaite ouvrir un espace de débat honnête et constructif sur les questions qui me préoccupent, tout en restant fidèle aux valeurs qui m'ont guidées jusqu'à présent. Du reste, je ne dénigre aucun parti politique, tant que leurs idées servent l'intérêt général.

L'action que j'entreprends ici traduit mon exaspération face à l'inertie persistante de votre parti politique devant les revendications légitimes de 20 000 gardes particuliers assermentés, préposés à une mission de police de l'environnement (gardes-chasse, gardes-pêche et gardes forestiers), depuis la parution du décret n° 2006-1100 du 30 août 2006 (article R15-33-29-1, al. 4 CPP).

Leur patience et leur dévouement, pourtant constant, méritent d'être entendus et respectés.

En effet, ce décret leur a interdit le port des couleurs nationales (bleu, blanc, rouge) sur leurs insignes et écussons, ainsi que l'inscription « LA LOI ».

Or, depuis le 19^e siècle, les plaques et insignes des gardes particuliers ont toujours porté l'inscription « LA LOI », à l'instar de leurs homologues gardes champêtres.

Les couleurs nationales sont perçues comme représentant un sens d'appartenance à la nation française. Elles représentent son histoire, sa culture et son identité. Elles incarnent les valeurs et les idéaux de la nation. Elles ont donc une valeur symbolique forte pour les gardes particuliers assermentés (mais aussi pour les citoyens français plus largement).

Afin de contourner la loi, depuis la parution de ce décret en 2006, les gardes particuliers arborent les couleurs bleu, gris et rouge sur leurs insignes et écussons. Nous aimerions que la couleur grise redevienne blanche. A contrario, de nombreux agents de sécurité privée arborent sur leur tenue un écusson aux couleurs nationales. Elles sont également présentes sur les écussons sportifs, les étiquettes de marques, les logos... sans que cela ne pose question.

Comme vous le savez, les gardes particuliers sont des agents de droit privé investis de prérogatives de puissance publique. Ils sont commissionnés, agréés par le préfet et assermentés en qualité d'agents chargés de certaines fonctions de police judiciaire. Ces derniers sont employés par des personnes privées (sociétés de chasse, associations agréées de pêche, groupements forestiers...) ou recrutées par des collectivités territoriales ou des services publics pour garder leur domaine en qualité d'agents contractuels.

Pour mener à bien leur mission et imposer le respect des lois, ils portent une tenue spécifique qui, pour le citoyen, fait référence à l'autorité et préserve leur dignité. Sans uniforme, ils ne pourraient exercer sereinement leurs fonctions. Il n'y a donc pas lieu de remettre en cause le droit des gardes-chasse, des gardes-pêche et des gardes forestiers particuliers de porter leurs insignes et écussons aux couleurs nationales dès lors qu'ils diffèrent de ceux des agents de l'État.

Ce décret, bien que n'étant pas de votre fait, est incompréhensible tant pour les gardes, les citoyens et les élus, qui y voient une forme de discrimination inacceptable et anti-française.

Depuis votre entrée au pouvoir, il y a maintenant sept ans, les gardes n'ont eu de cesse d'alerter votre gouvernement afin d'abroger ce décret qu'ils jugent injuste et discriminatoire. Hélas sans résultat, malgré les beaux discours de monsieur Emmanuel Macron mettant en avant les valeurs de la République et la fierté d'être français.

Devant l'inaction de votre gouvernement, j'ai pris l'initiative d'écrire à monsieur Emmanuel Macron, Président de la République, afin de lui demander solennellement d'abroger le quatrième alinéa de l'article R15-33-29-1 du Code de procédure pénale (décret n° 2006-1100 du 30 août 2006). Je lui ai même soumis une réécriture de cet article plus en adéquation avec le désir des gardes. Pour garantir une transmission adéquate, ma lettre a été adressée directement à Monsieur Alexis Köhler, Secrétaire général de l'Élysée, en vue de sa remise au Président de la République. Or, à ce jour ce courrier est resté sans réponse.

Je vous ai adressé une demande similaire, madame Braun-Pivet. Malheureusement, je n'ai reçu aucune réponse de votre part, ce qui témoigne d'un grand mépris. Comment osez-vous traiter vos concitoyens avec autant d'indifférence? En persistant dans cette attitude de détachement, vous avez perdu la confiance et le soutien de ceux qui veillent au respect des lois et à la protection environnementale au quotidien.

Cette indifférence se traduit d'ailleurs à travers vos propos. En effet, comme des millions de Français, j'ai écouté votre discours à l'Assemblée nationale le 18 juillet dernier. Discours pathétique et filandreux. Comment pouvez-vous tenir de tels propos devant vos pairs? En vous écoutant, j'ai été stupéfait, tant votre discours était déconnecté de la réalité.

Je retranscris ici vos paroles, madame Braun-Pivet, lors de votre réélection à la présidence de l'Assemblée nationale :

[...] Si nos compatriotes sont allés aussi nombreux aux urnes, c'est qu'ils ont compris que la démocratie était un bien précieux.

Oui, effectivement, madame Braun-Pivet, c'est pourquoi ils ont compris qu'il ne fallait pas voter pour votre parti. La démocratie, dans toute sa splendeur et sa complexité, repose sur un principe fondamental : le pouvoir émane du peuple. Ce concept noble, inscrit dans les valeurs mêmes de la société moderne, se manifeste non seulement par le droit de vote mais aussi par la manière dont les voix des citoyens sont entendues et prises en compte. Au cœur de ce système réside une vérité essentielle : une démocratie véritable est celle où chaque citoyen a non seulement la possibilité d'exprimer ses opinions, mais où ses expressions sont également considérées avec sérieux et respect. Dans une démocratie vivante, l'écoute du peuple ne se limite pas aux périodes électorales, mais s'étend à une interaction constante entre les représentants et les représentés.

[...] les hommes et les femmes politiques que nous sommes peuvent avoir un impact direct sur leur vie. Et que nos décisions, nos actions peuvent changer leur vie.

Votre assertion selon laquelle les hommes et les femmes politiques que vous êtes peuvent avoir un impact direct sur la vie des citoyens est indéniable. Cependant, ce pouvoir implique une responsabilité que vous semblez trop souvent ignorer. Vos décisions et actions ne devraient pas être guidées par des intérêts personnels ou des considérations partisans, mais par un véritable souci du bien commun. Il est inacceptable que, malgré cette influence immense que vous reconnaissez avoir, vous continuiez à perpétuer l'immobilisme et à négliger les demandes légitimes des citoyens. Vous avez le devoir de transformer cette conscience de votre impact en actions concrètes et justes, au service de ceux qui vous ont confié leur avenir.

Ceci étant, je vous confirme qu'à travers votre mutisme, vous avez eu un impact direct sur la vie des gardes. Mais aussi sur un grand nombre de Français...

[...] Ils nous ont dit, « occupez-vous de nous... », « occupez-vous de nous... » bla, bla-bla. [...] Et bien ces messages, quels que soient nos bords politiques, quel que soit notre territoire d'élection, nous devons les entendre. Et nous devons apporter de nouvelles solutions.

Comme des millions de Français, je suis outré par vos propos. Depuis sept ans que votre gouvernement est en place, vous ne vous êtes jamais préoccupé des demandes faites par les gardes. Cela fait sept ans qu'ils vous demandent le droit d'arborer les couleurs nationales sur leurs insignes et écussons. Et la seule chose que vous osez dire devant une Assemblée médusée : *Ils nous ont dit, « occupez-vous de nous... »*

Mais de qui vous moquez-vous, madame Braun-Pivet ?

Face à leurs revendications légitimes, votre parti politique est resté silencieux. Pire, votre mutisme ne m'a même pas laissé l'opportunité de vous exposer d'autres problèmes auxquels les gardes sont confrontés, telles que l'ingérence dans leurs fonctions, l'obstruction à la constatation d'une commission d'infraction, etc. Alors que ces agents, en dehors de leur mission principale, constituent les primo-intervenants sur nombre d'interventions en lien avec la sécurité et la protection de l'environnement. En résumé, ni monsieur Macron ni vous-même n'écoutez les revendications du peuple.

Je n'ose imaginer les problématiques auxquelles d'autres citoyens sont confrontés et auxquelles vous n'avez, malheureusement, apporté aucune solution.

La seule mesure que vous avez accordée aux gardes particuliers au cours de votre mandat est le droit de verbaliser certaines infractions prévues par la partie réglementaire du Code de la route. Je vous renouvelle mes remerciements au nom des gardes. Cependant, ce droit est difficilement applicable dans la pratique, car ils doivent rédiger un procès-verbal en cas d'infraction. Or, il ne dispose pas de la procédure de verbalisation par timbre-amende ou par procès-verbal électronique (PVE), comme celle utilisée par les ASVP. Cette méthode, beaucoup plus rapide et adaptée sur le terrain, permet d'éviter d'envoyer au procureur de la République un procès-verbal pour un stationnement gênant par exemple. Une procédure fastidieuse qui finira au panier!...

Bref, vous élaborez des lois sans réfléchir et sans consulter les personnes compétentes. Le résultat est que la procédure pour relever ce type d'infraction est inadaptée sur le terrain.

Votre problème est que vous entendez, mais vous n'écoutez pas. Savez-vous qu'aujourd'hui, un simple contrôle effectué par un garde-pêche peut le confronter à une menace au couteau? Le contrôle du permis de chasser effectué par un garde-chasse l'expose souvent à des insultes. Sans même mentionner toutes les atteintes à l'environnement constatées par ces agents, telles que les dépôts sauvages, qui dégénèrent en menaces ou en coups et blessures.

Voilà la réalité de leur quotidien, madame. Et encore, je ne fais que résumer le strict minimum...

Aussi, ces agents ont le sentiment de ne pas être pris en compte par votre groupe politique. Ils estiment que vous êtes trop éloignés de leur quotidien. Ce manque de considération de votre parti politique a fini par créer une défiance qui a provoqué aussi une crise de confiance du peuple.

[...] Je métrai tout mon acharnement, tout mon travail [...] à œuvrer pour les Français.

Hélas, madame, les Français n'attendent plus rien de vous ni de votre parti. Il fallait agir bien plus tôt. D'ailleurs, comment vous pourriez œuvrer pour les Français, alors que ni monsieur Macron ni vous-même n'avez été capables de demander à votre groupe parlementaire de se pencher sur les demandes que je vous ai formulées. Nos revendications étaient pourtant des plus simples. Or, vous êtes restée dans un mutisme qui en dit long sur la considération que vous portez à vos concitoyens.

Face à votre silence, votre immobilisme, et le mépris de votre parti politique, vous avez anéanti l'espoir de 20 000 gardes particuliers (chasse, pêche et forêts). Et au-delà, celle de millions de Français.

En choisissant de vous murer dans le silence face à une demande légitime, vous avez manqué à votre devoir de rendre à ces serviteurs de la loi, la reconnaissance et la dignité qu'ils méritent en tant que défenseurs dévoués de notre patrimoine naturel. Leur engagement mérite respect et reconnaissance, car ils sont les garants de la loi sur le terrain.

Devant la platitude de votre discours et face à votre manque d'écoute et d'action, je conclurai en précisant que je n'ai envers vous, madame Braun-Pivet, ni rancune ni haine. Mais je vais néanmoins vous livrer le fond de ma pensée sans craindre de déstabiliser davantage une République à laquelle il ne manquait plus que cela.

Votre échec électoral « macroniste » vient principalement de votre manque d'écoute et de votre manque de réactivité. Il est crucial, pour tout représentant public, de prêter une oreille attentive aux préoccupations et aux besoins de ses électeurs. Or, au cours de votre mandat, de nombreux citoyens se sont sentis ignorés, leurs voix réduites au silence par une indifférence apparente. Ce sentiment d'abandon a nourri une frustration croissante, éloignant progressivement les électeurs de votre camp.

En outre, votre manque de réactivité face aux problèmes urgents a amplifié ce mécontentement. Les décisions tardives et souvent inadaptées ont laissé les citoyens sans solutions concrètes à leurs problèmes. La lenteur de vos actions a donné l'impression que les enjeux prioritaires n'étaient pas pris en compte avec la diligence nécessaire. Les électeurs, face à des attentes non satisfaites, ont perdu confiance en votre capacité à diriger efficacement.

Du reste, les Français sont devenus profondément pessimistes, leurs espoirs érodés par des discours politiques qui ne reflètent en rien la réalité de leur quotidien. Ces paroles, déconnectées des véritables préoccupations, résonnent comme un bruit de fond que personne n'écoute plus. Les citoyens savent ce qu'ils vivent et ce qu'ils veulent entendre, mais leurs attentes restent insatisfaites, leurs voix inouïes.

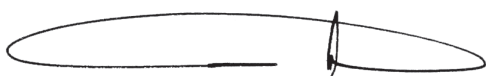
Ainsi, au lieu de voir des changements positifs, les Français ne perçoivent que des coups portés à leur bien-être. Leur scepticisme croît avec chaque annonce, chaque discours qui semble ignorer leurs besoins réels. Cette distance entre les paroles politiques et la vie des citoyens ne fait qu'approfondir le fossé de la défiance. Ce climat de méfiance et de pessimisme, résultat d'une déconnexion persistante entre les dirigeants et les dirigés, façonne désormais l'esprit collectif de la nation.

En somme, pour regagner la confiance du public, il est impératif de réviser votre approche en renouant avec les fondamentaux de l'écoute et de la réactivité. Écouter activement les citoyens, être présent et réactif face aux défis qu'ils rencontrent, et démontrer une réelle volonté d'agir pour leur bien-être sont des éléments essentiels pour réussir en politique. La communication ouverte et honnête renforce la confiance et dissipe les doutes. Seule une transformation profonde de votre manière de gouverner peut permettre de rétablir cette indispensable connexion avec le peuple.

Ne pouvant compter sur votre soutien, mais désireux de poursuivre un dialogue constructif, je nourris l'espoir ardent que d'autres groupes parlementaires s'engagent avec détermination dans la démarche visant à abroger le quatrième alinéa de l'article R15-33-29-1 du Code de procédure pénale, afin de permettre à 20 000 gardes particuliers (chasse, pêche et forêts) de retrouver un peu de dignité en leur redonnant le droit d'arborer leurs couleurs nationales sur leurs insignes.

Et comme là brillamment formulé Émile Zola : *Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! J'attends.*

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.



Emmanuel COUTADEUR
Directeur de La Garderie de France
Consultant en police rurale et de l'environnement